



# 10 raisons de choisir SILAE



avec AdN Conseils

- ▶ 10 bonnes raisons de passer votre gestion de la paie avec AdN Conseils et Silaexpert





# SOMMAIRE

1. Logiciel SaaS
2. Comptabilité légale et conventionnelle
3. Une gestion documentaire complète
4. Une fiche salarié à l'origine de l'optimisation
5. Une saisie productive
6. La certitude d'un bulletin juste
7. Un déclaratif en un clic
8. Un outil collaboratif et productif
9. Des extractions sans limite selon l'angle d'analyse souhaité
10. Un suivi personnalisé et un budget maîtrisé

# LOGICIEL SAAS

1

- Ouverture mobile grâce à internet
- Aucun investissement matériel
- Gestion des sauvegardes
- Mise à jour en temps réel



Et c'est parti !

# COMPATIBILITÉ LÉGALE ET CONVENTIONNELLE

2

- Mise à jour des taux légaux
- Mise à jour des taux conventionnels
- Gestion de la classification métier et des minimas conventionnels
- Maintien de salaire automatique et gestion du plus favorable entre légal et conventionnel
- Documentation à jour conventionnelle

## > MAINTIEN DE SALAIRE

### AT, MP, ATT, MNP :

Type de maintien : net

Période : 12 derniers mois

Carence : néant (si cadre ou MP/AT) / 3 jours (si AM) / 10 jours (si AE)

Indemnisation :

- Cadres :

> 1 an d'ancienneté : 30 jours à 100 % puis 45 jours à 75 %

> 5 ans d'ancienneté : 45 jours à 100 % puis 60 jours à 75 %

> 10 ans d'ancienneté : 60 jours à 100 % puis 90 jours à 75 %

> 15 ans d'ancienneté : 90 jours à 100 % puis 120 jours à 75 %

> 20 ans d'ancienneté : 120 jours à 100 % puis 150 jours à 75 %

- Agents de maîtrise :

> 2 ans d'ancienneté : 30 jours à 90 % puis 30 jours à 75 %

> 8 ans d'ancienneté : 45 jours à 90 % puis 45 jours à 75 %

> 13 ans d'ancienneté : 60 jours à 90 % puis 60 jours à 75 %

> 18 ans d'ancienneté : 75 jours à 90 % puis 75 jours à 75 %

> 23 ans d'ancienneté : 90 jours à 90 % puis 90 jours à 75 %

> 28 ans d'ancienneté : 105 jours à 90 % puis 105 jours à 75 %

- Agents d'exploitation :

> 3 ans d'ancienneté : 30 jours à 90 % puis 30 jours à 70 %

> 8 ans d'ancienneté : 45 jours à 90 % puis 45 jours à 70 %

> 13 ans d'ancienneté : 60 jours à 90 % puis 45 jours à 70 %

> 18 ans d'ancienneté : 60 jours à 90 % puis 75 jours à 70 %

> 23 ans d'ancienneté : 75 jours à 90 % puis 75 jours à 70 %

> 28 ans d'ancienneté : 90 jours à 90 % puis 90 jours à 70 %

### MAT :

Type de maintien : net

Plage : 12 derniers mois

Condition : > 1 an d'ancienneté

Carence : néant

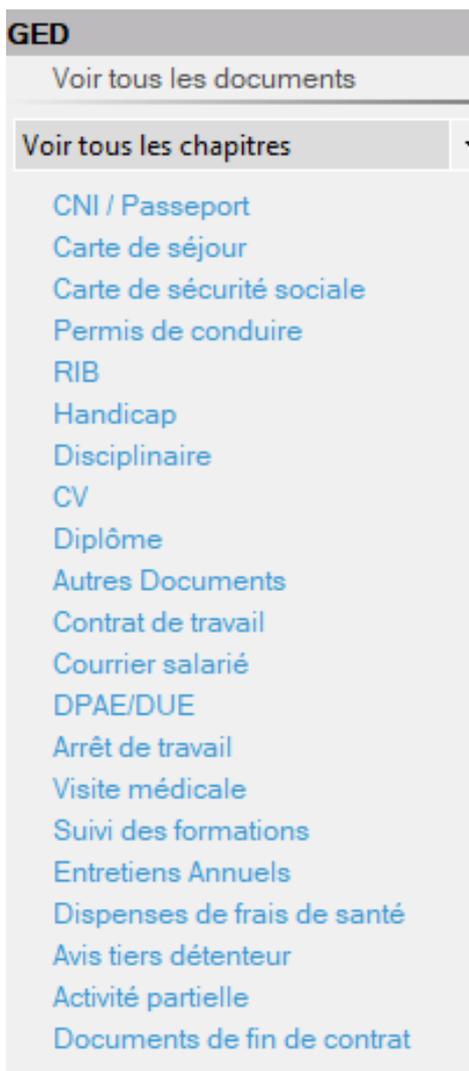
Indemnisation : 112 jours à 100 %

Ne cherchez plus !  
Tout est là

# UNE GESTION DOCUMENTAIRE COMPLÈTE

3

- Convention collective
- Aide en ligne complète et intuitive
- Vidéo en ligne
- Nouveautés et informations hebdomadaires
- Dossier salarié



Partagez vos documents et mettez des alertes de fin de validité sur ces derniers

# UNE FICHE SALARIÉ À L'ORIGINE DE L'OPTIMISATION

4

- DPAE en un clic
- Gestion des saisies arrêts et des virements correspondants
- Génération de documents aux organismes de mutuelle ou prévoyance (affiliation santé)
- Génération de publipostage (contrat de travail)
- Gestion des forfaits transport mensuels (Navigo)
- Avances sur frais

**Bulletin d'affiliation Prévoyance-Santé**  
Assurances Collectives 

**Identification de l'affilié(e)**

Nom : AUTOMOBILE Prénoms : MARC  
Adresse :  
Code Postal : Commune :  
Numéro Immat. R.S.B.<sup>10</sup> : Numéro organisme affiliation R.S.B.<sup>11</sup> :  
Sexe : M  F  Date de naissance : 01/11/1990 Lieu de naissance : BEIHUNE  
Situation : Célibataire  Marié(e)  Veuf(ve)  Divorcé(e)  Pacsé(e)  Séparé(e) de corps judiciairement  Vivant en concubinage   
Fonction : Catégorie : Cadre ou assimilé  Non cadre   
Date d'entrée dans la fonction : 11/12/2019 Salarié à employeurs multiples : Oui  Non   
Traitement annuel brut<sup>12</sup> : Taux de temps de travail : % si inférieur à 100 %, préciser raison : personnelle  médicale   
Date de suspension du contrat de travail : Date de retour prévue :  
Motif : Maternité  Arrêt de travail  Invalidité  Congé parental  Congé formation  Congé sabbatique  Autre   
<sup>10</sup> correspondant au temps travaillé <sup>11</sup> dans ce cas, complétez obligatoirement le questionnaire de santé <sup>12</sup> Régime Social de Base

**Identification de l'entreprise**

RAISON SOCIALE (ou cachet)  
FORMATION JT

NUMÉROS DES CONTRATS GARANTISSANT L'AFFILIÉ(E)  
CONTRAT SOUS/CONTRAT

RÉSERVÉ À LA COMPAGNIE  
N° DE CONTRAT N° D'AFFILIATION EFFET PTF

**Identification du conjoint, partenaire ou concubin et des enfants à charge<sup>13</sup>**

Nom - Prénoms	Sexe (M ou F)	Date de naissance	Lieu de naissance	N° Immatriculation R.S.B.

<sup>13</sup> uniquement si souscription d'un contrat Santé

Envoi par mail de l'application

C'est automatique !

**Saisies - arrêts**

Demandeur	Date demande	Montant création	Mois début priv	Priorité	Libellé sur les bulletins
1 : Impôts	01/03/2021	5 000.00	03/2021	Saisie sur rémunération	1 Saisie sur salaire
2 :					

Nombre de personnes à charge : 1



# LA CERTITUDE D'UN BULLETIN JUSTE



- Des cotisations toujours à jour
- Un détail à chaque calcul
- Des calculs automatisés (sorties / absences / USS)
- Une intégration des taux PAS sans manipulation
- Des outils de contrôle en masse

Code libellé	Libellé	Base salariale	Taux/montant salarial	Résultat salarial	Base patronale	Taux/montant patronal	Résultat patronal
	Salaire de base	151.67	42.8335	6 496.56			
	Absence pour entrée/sortie	- 14.00	46.4040	- 649.66			
	Absence maladie 080221-180221	- 63.00	46.4040	- 2 923.45			
HAC	Heures avenant contrat, régulé 01/21	10.00	10.2500	102.50			
	Indemnités complémentaires	1 766.44		1 766.44			
	IJSS brutes	- 203.44		- 203.44			
	Ajustement du net	- 34.89		- 34.89			
D01	Prime d'ancienneté	1 384.94	2.0000	27.70			
D02	Indemnités complémentaires		X	1 255.69			
	Absence du 08/02/2021 au 18/02/2021 (11 jours) Calcul basé sur le conventionnel Calcul du maintien sur les 12 derniers mois, 3 jours de carence Nombre de jours déjà maintenus à 90.00% : 5/30 Nombre de jours déjà maintenus à 75.00% : 0/30 Nombre de jours maintenus à 90.00% : 8 Indemnisation : (5 016.36 - 3 053.65) * 90.00% = 1 766.44			1 762.43 7 599.88			
SS001					7 599.88	7.0000	531.99
SS002					7 599.88	0.3000	22.80
SS003					7 599.88	1.9000	144.40
SS004			0.4000	30.40	7 599.88	1.9000	144.40
SS005	Allocations familiales	7 599.88			4 504.13	8.5500	385.10
SS006	Accident du travail	7 599.88			7 599.88	3.4500	262.20
SS008	FNAL déplafonné	7 599.88			7 599.88	1.0000	76.00
SS009	Versement mobilités	7 599.88			7 599.88	0.5000	38.00
SS010	Forfait social sur contributions de prévoyance	85.46			7 599.88	0.6000	45.60
SS021	CSG déductible	85.46		6.84	85.46	8.0000	6.84
SS022	CSG non déductible et CRDS	7 552.34	6.8000	513.56	7 552.34		
CH001	Assurance chômage TrA+TrB	7 552.34	2.9000	219.02	7 552.34		
CH002	AGS	7 599.88			7 599.88	4.0500	307.80
AA201	Retraite TU1	7 599.88			7 599.88	0.1500	11.40
AA202	Retraite TU2	4 504.13	3.1500	141.88	4 504.13	4.7200	212.59
		3 095.75	8.6400	267.47	3 095.75	12.9500	400.90

Justifiez facilement vos calculs

# UN DÉCLARATIF EN UN CLIC

7

- DPAE vers EDI
- Circuit de sortie du salarié automatisé
- Attestation de salaire en lien avec la CPAM
- Une DSN mensuelle en moins de 3 minutes

Code de cotisation	Qualifiant assiette	Taux	Montant assiette	Montant cotisation
Février 2021				54 856.00
100 - RG CAS GENERAL	Autre assiette	1.00	153 601.00	1 536.00
100 - RG CAS GENERAL	Autre assiette	13.05	153 601.00	20 045.00
100 - RG CAS GENERAL	Assiette plafonnée	15.45	50 676.00	7 829.00

C'est vert ! C'est OK !

Date	Date EDI	Document	Emploi	Du	Au	Saisi	Reçu
24/09/2020 17:09	24/09/2020 17:09:57	Attestation sécurité sociale		25/08/2020	27/08/2020		
24/09/2020 17:09	24/09/2020 17:09:44	Attestation sécurité sociale		11/08/2020	17/08/2020		
23/09/2020	22/09/2020 09:07:48	Attestation employeur	Assistant comptable	25/05/2020	23/09/2020		

Tout est dans le logiciel

# UN OUTIL COLLABORATIF ET PRODUCTIF

8

- Un accès sécurisé, tracé et limité à votre écosystème (comptabilité / RH / direction / CSE ...)
- Une saisie des absences et notes de frais avec validation hiérarchique (CP, RTT...)
- Un suivi des visites médicales
- Envoyez vos DSN et recevez vos documents de fin de mois à une date et une heure choisie

The screenshot shows the Redac\_Paiepilot web portal. At the top, there is a navigation bar with a hamburger menu, the text 'Redac\_Paiepilot', and user information: 'Solde Congés', 'Marisa MACON', and 'Se déconnecter'. The main content area is titled 'Bonjour Marisa MACON' and 'Bienvenue sur votre portail'. On the right, there is a date widget for '2019' and 'Ven., 15 nov.'. The left sidebar contains navigation items: 'Accueil', 'Absences', 'Bulletins', and 'Supervision'. The main content area is divided into sections: 'Mes informations' (Matricule : 00002, Superviseur : Marisa MACON), 'Mes soldes' (CPN-1: 4, CPN: 12,5), and 'Mes demandes en cours'. The 'Mes demandes en cours' section is a table with columns 'Libellé', 'Date de début ↑', and 'Date de fin'. It contains one entry: 'Congés payés' with a start date of '23/12/2019' and an end date of '05/01/2020'.

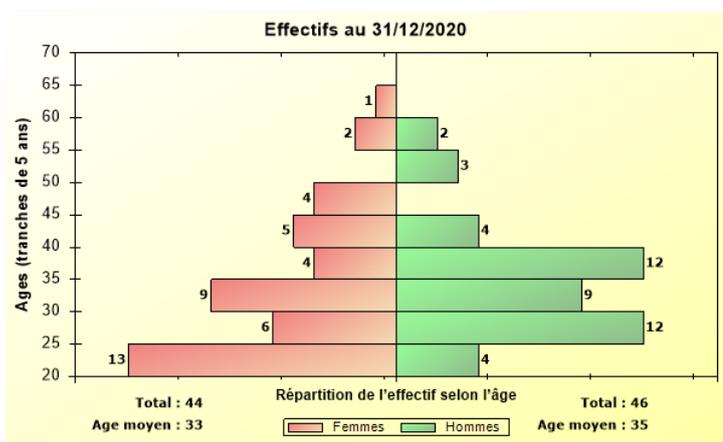
Libellé	Date de début ↑	Date de fin
Congés payés	23/12/2019	05/01/2020

Vos collaborateurs posent leurs CP sur internet pour une intégration automatique

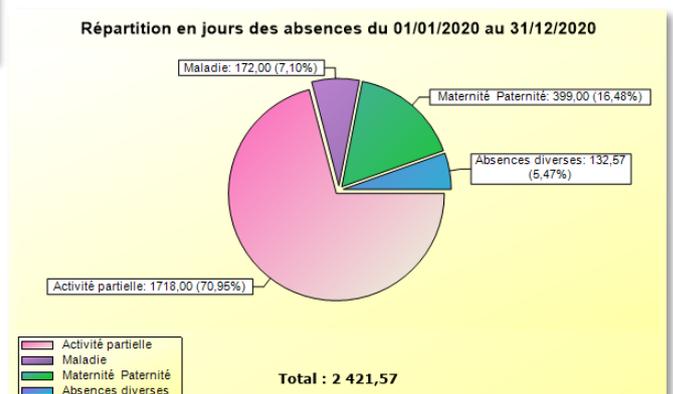
# DES EXTRACTIONS SANS LIMITE SELON L'ANGLE D'ANALYSE SOUHAITÉ

9

- Bilan social en un clic (pyramides des âges, égalité femme/homme, statistiques...)
- Plus de 50 exports comptables pré-paramétrés
- Un requêteur interne
- Des éditions sur Excel en un clic
- Tous vos états par société ou cumulés pour votre groupe
- Votre turnover et absentéisme
- Vos provisions automatiquement



En 1 clic !



## UN SUIVI PERSONNALISÉ ET UN BUDGET MAITRISÉ

10

- Une équipe de 7 consultants formés à la paie et au logiciel pour vous suivre
- Un suivi actif et humain de votre dossier avec un chargé de projet
- Une infrastructure à votre service (continuité de service, logiciel de suivi, prise de main à distance)
- Une expérience de 20 ans et plus de 20 000 bulletins par mois
- Votre appel pris en charge à la minute
- Une offre de réversibilité : en cas d'absence, un consultant vient vous aider
- Une offre complémentaire avec des partenaires SIRH et experts en droit social
- Un prix mensuel au bulletin